

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS584

présenté par
M. Gernigon, rapporteur

ARTICLE 16

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« au quotidien ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.